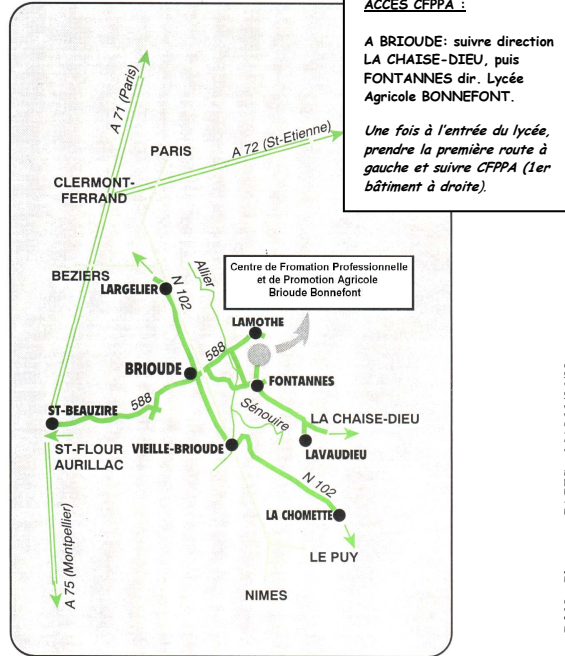


LE C.F.P.P.A. de BONNEFONT

Présentation générale

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...

Le centre n'ayant pas de structure d'hébergement, les stagiaires trouvent à se loger dans les communes environnantes. Ils peuvent toutefois prendre leurs repas au restaurant du Lycée à des tarifs préférentiels.



D219 - Plaque CACES - MAA 11/06/09

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

✂ _____

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

N° Tél. : Portable :

Adresse e-mail :

Je souhaite m'inscrire au CACES® R372m
Catégorie(s) :

Coupon réponse à retourner au CFPPA



Contactez-nous :
CFPPA de Brioude-Bonnefont
43100 FONTANNES
 ☎ 04.71.74.57.74. - 📠 04.71.74.57.53.
 SITE INTERNET : www.cfppabonnefont.fr Email : cfppa.bonnefont@educagri.fr

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

BONNEFONT

un sillon d'avance



FORMATION

**Certificat d'Aptitude
à la Conduite En Sécurité**

CACES® R372m

CATÉGORIES 1, 4, 8 et 9

Certificat n° 1 878 055 - 121

FORMATION CONTINUE POUR ADULTES





CONDUCTEURS DÉBUTANTS
FORMATION CONDUITE EN
SÉCURITÉ CACES® R372m
POUR UNE CATÉGORIE AU CHOIX
PARMI LES CATÉGORIES (1, 4, 8 et 9).



CONDUCTEURS EXPÉRIMENTÉS
RENOUVELLEMENT
CACES® R372m
POUR UNE CATÉGORIE AU CHOIX
PARMI LES CATÉGORIES (1, 4, 8 et 9).



OBJECTIF :

Etre capable de maîtriser, sur le plan théorique et pratique, les problèmes liés à la fonction de conducteur d'engins de chantier pour la catégorie d'engins concernée.

VALIDATION :

Présentation au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la Recommandation R372m pour la catégorie concernée.

PUBLIC :

Toute personne débutant dans la conduite d'un engin de chantier âgée de 18 ans au minimum.

DURÉE :

5 jours.

Pour plusieurs catégories, nous consulter pour la durée de la formation.

PROGRAMME :

> FORMATION THÉORIQUE

Le conducteur, sa place, son rôle, ses devoirs & ses responsabilités.

Règles particulières de circulation des engins
 Identification et rôle des organes constituant la chaîne cinématique de la machine.

> EXPLOITATION DES ENGIN EN PRATIQUE

Identification de la machine, des commandes et instruments de contrôle du tableau de bord.
 Exercices pratiques et travaux sur chantier.

> ÉVALUATIONS THÉORIQUE ET PRATIQUE

> PRIX

Nous consulter

OBJECTIF :

Etre capable de corriger les mauvaises pratiques et d'appliquer les règles de sécurité liées la conduite d'engins de chantier pour la catégorie d'engins concernée.

VALIDATION :

Présentation au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la Recommandation R372m pour la catégorie concernée.

PUBLIC :

Toute personne devant renouveler son CACES® R372m et présentant les aptitudes médicales requises.

DURÉE :

2 jours.

Pour plusieurs catégories, nous consulter pour la durée de la formation.

PROGRAMME :

> FORMATION THÉORIQUE (1 jour)

Le conducteur, sa place, son rôle, ses devoirs & ses responsabilités.

Règles particulières de circulation des engins.
 Risques électriques.

> REMISE À NIVEAU PRATIQUE ET ÉVALUATIONS THÉORIQUE ET PRATIQUE (1 jour)

Remise à niveau pratique avec correction des mauvaises habitudes.

Contrôle des connaissances et du savoir faire de chaque stagiaire selon le référentiel CACES® R372m (tests théorique et pratique).

> PRIX

Nous consulter

Catégorie 1 : Mini engin (Mini pelle jusqu'a 6t , Mini chargeur jusqu'a 4.5t, Tracteur agricole < à 50 cv, Petits compacteur < 50 cv et < 2.5t)

Catégorie 4 : Chargeur de plus de 4.5t, Chargeuse pelleuse

Catégorie 8 : Engins de transport ou extraction transport : Tombereau, Tracteur agricole de plus de 50 cv.

Catégorie 9 : Chariot élévateur de chantier ou tout terrain.

VALIDATION – CACES

- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité CACES si succès aux tests (valable 10 ans) - Attestation de fin de formation